

## ***AVIS DE PROMULGATION***

**AVIS** est par les présentes donné que le 1<sup>er</sup> juin 2015, le Conseil municipal a adopté :

**Le Règlement 978-15 décrétant l'exécution de travaux de  
branchement du service d'aqueduc et d'égout dans le secteur du  
parc industriel et, pour ce faire, un emprunt d'un montant de  
128 204 \$, remboursable en 20 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 30 juillet 2015. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 30<sup>e</sup> jour de juillet 2015



Stéphane Cyr  
Directeur général  
Greffier-adjoint